



Le CRPF Rhône-Alpes est
une délégation régionale du



ASSEMBLEE GENERALE DE L'UNION DES FORESTIERS PRIVES DE HAUTE SAVOIE



*POISY
ISETA
Le 19 mars 2016*

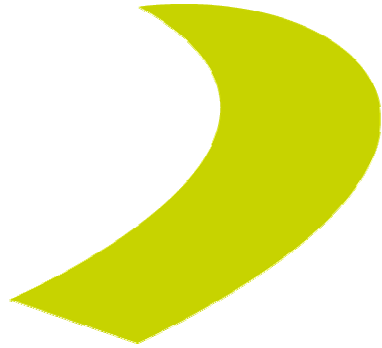




Contexte Economique

- En 10 ans la consommation de bois à doublée en RRA, sans augmentation de la récolte
 - Importation de 70 % des bois pour la 2de transformation, soit un déficit commercial de 206 M€ en 2010 en RRA
 - La production de la forêt des Pays de Savoie n'est mobilisée qu'à hauteur de 500 000 m³ pour une production biologique de 1,8 Mm³
 - Une filière bois qui attend beaucoup de la forêt privée
- Les forestiers privés se mobilisent et s'organisent





Les actions du CRPF des Pays de Savoie

- Structurer la forêt et regrouper les sylviculteurs
 - Continuité dans le développement des sections de l'UFP74
 - Elargir la gamme des solutions possibles : ASA / ASGF / GF / GIEEF...
 - Améliorer et développer la gestion planifiée
 - PSG
 - CBPS
 - Mobiliser plus et mieux la ressource forestière
 - Résultats de l'animation CRPF
 - Le PPRDF
 - Action dans le cadre du comité scolytes des Pays de Savoie
 - Répondre aux attentes de la filière bois locale et nationale
 - Propositions d'actions avec les territoires
 - S'engager dans les appels à projets nationaux (AMI)
- **Continuer à fédérer, et à regrouper les offres (bois et services) pour profiter du potentiel forestier local**

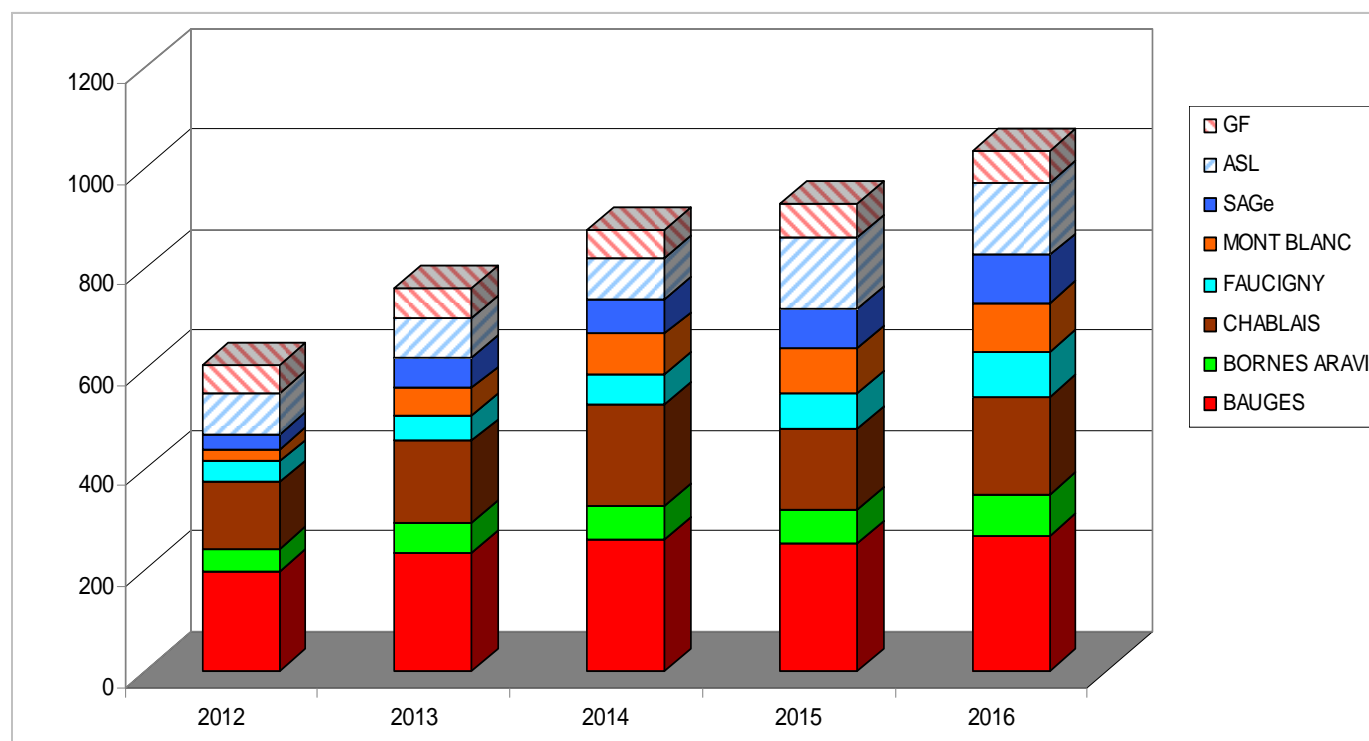




Les structures de regroupements en Haute Savoie

Le regroupement des producteurs forestiers

- Création de l'Union en 2012
- 826 adhérents à jour de cotisation mars 2016
- Création de 3 ASLGF en 2015
- Création de 3 GF en 2015
- 1 034 adhérents cotisants
- Articulation des nouvelles structures de gestion

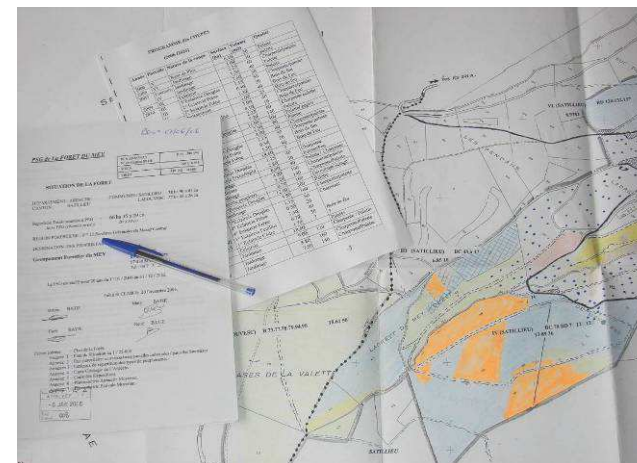




Développer la gestion planifiée

Développement d'une dynamique de circuit court pour une mobilisation durable en forêt privée

- Augmentation du nombre de PSG dans les Savoie
 - 51 PSG en 2008
 - **86 PSG en 2015 soit + 40% pour 4 800 ha**
 - Les 2/3 sont des PSG volontaires 50% sont PEFC
 - 267 PSG potentiels nouveaux seuil pour 15 426 ha
- Création et accompagnement d'ASLGF « compatibles GIEEF » par :
 - La structuration et la professionnalisation des sylviculteurs
 - La planification et l'engagement collectif (PSG)
 - La valorisation des services forestiers
- Sur les bases des chantiers collectifs de ce projet, création de structures collectives de gestion en forêt privée
- 0.25 ETP financé sur 3 ans pour cette mission de partenariat : ADEM / Région RA / CRPF / Opérateurs privés bois énergie



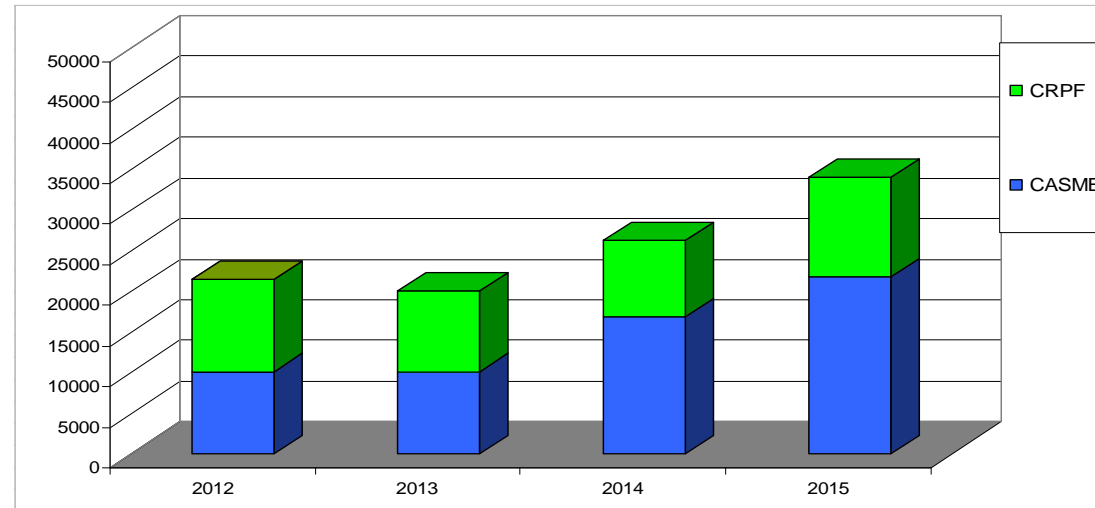
Résultats économiques de l'animation CRPF

- Synthèse des travaux et de la mobilisation du bois pour 2015 :
 - **74 chantiers d'exploitations réalisées**
 - **27 643 m3 de bois mis en marché**
 - Volume PPRDF : 12 176 m3 (44%)
 - Env. 50 % via COFORET
 - 22 390 m3 / 6 800 ha = 3.29 m3/ha/an pour UFP74
 - 1 159 647 € de chiffre d'affaire
 - **226.17 ha de travaux d'amélioration**
 - 9.6 ha de plantation
 - 36 ha dégagement, dépressage, élagage
 - 180.15 ha d'exploitation
 - 699 997 € de chiffre d'affaire
 - **5.1 km de desserte**
 - 1.4 km de route forestière
 - 3.7 km de pistes
 - 158 000 € de chiffre d'affaire
- Le volume d'activité représente un CA de 2 017 644 €
- 7.32 emplois directs et plus de 92 **emplois indirects**





PPRDF Résultats 2012 2015



Mobilisation Pays de Savoie :

- **101 923 m3** de bois supplémentaires mobilisés en 4 ans
 - 59 022 m3 CASMB avec 6 ETP
 - 42 901 m3 CRPF avec 2.5 ETP
 - Les Pays de Savoie font 55 % du **volume régional 185 000 m3**
 - En augmentation constante sur 4 ans (+20%/an)
 - Coût de mobilisation moyen CRPF Pays de Savoie : 7 €/m3
- De bons résultats, mais surtout de réelles perspectives, conditionnées toutefois au maintien de moyens d'animation dédiés.
- 90 km de desserte à l'étude pour une potentialité de m3



Lutte contre les scolytes

Dans le cadre du comité scolytes des Pays de Savoie

- Repérage des foyers scolytés par les référents
 - Identification des propriétaires
 - Courrier d'information envoyé par la préfecture
 - Remarquable réactivité des services de l'Etat !
 - **Etat des lieux :**
 - **172 foyers identifiés**
 - 110 en Savoie
 - 72 en Haute Savoie
 - Volume estimatif de 15 000 m3
 - **Etat d'avancement :**
 - **67 chantiers réalisés pour 8 237 m3**
 - 35 en Haute Savoie pour 5 552 m3
 - 31 en Savoie pour 2 685 m3
 - Reste 106 chantiers identifiés à traiter pour 6 650 m3
 - **1^{er} bilan :**
 - Bonne responsabilisation des propriétaires
 - Manque de disponibilité des entreprises pour les petits chantiers
- Rester vigilant pour 2016 _ quid de la reconstitution





Répondre aux attentes des territoires

- Participation aux programmes des territoires forestiers :
 - **CFT** : Pays du Mont Blanc, PNR du Massif des Bauges, Haut Chablais, Arve Giffre, Coteaux du Lemman, Fier Aravis
 - **PSADER** : Faucigny, Albanais, Bassin Annecien, Arc Genevois, Usses et Bornes
 - les programmes de développements forestiers portés par L'Assemblée des Pays de Savoie
 - Etre force de propositions dans le Pôle D'Excellence Bois de l'APS
-
- Pour l'Union conventions de partenariat APS / CG74
 - Pour les sections conventions avec les territoires



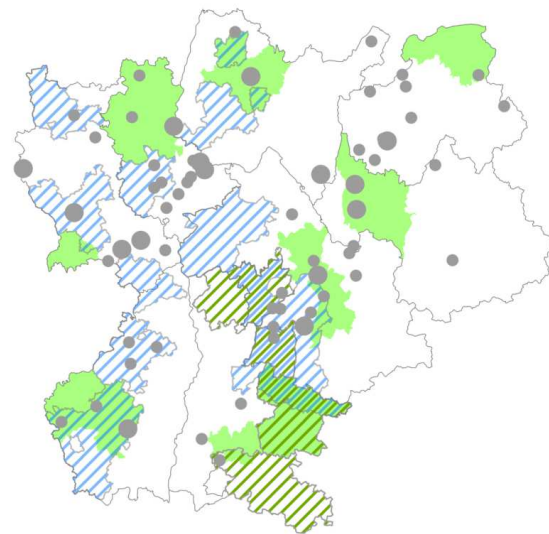


AMI Forêt Agir

Insuffler une nouvelle DYNAmique dans l'approvisionnement des chaufferies du fonds Chaleur

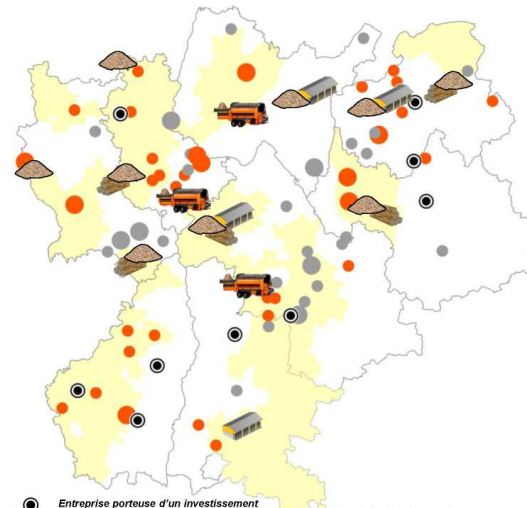
DYNAMIC bois 2015

Identification des territoires en fonction du parc de chaufferies du Fond Chaleur



- Chaufferies bois financées par le Fonds Chaleur
- Volume > 3 000 t de type M40
- Volume < 3 000 t de type M30
- Massifs forestiers identifiés dans le volet animation
- ▨ Massifs forestiers identifiés dans le volet reboisement – accrus forestier
- ▨ Massifs forestiers identifiés dans le volet amélioration des peuplements

Mobilisation de bois et zone de chalandises des entreprises porteuses d'investissements



- Entreprise porteuse d'un investissement financé via d'autres lignes de financement
- Mise en place d'un hangar Production de plaquette type M30
- Mise en place d'une plateforme ext Production de plaquette type M40
- Mobilisation de Bois d'Œuvre Via l'investissement réalisé
- Entreprise porteuse d'un investissement de crible ou broyeur cribleur
- Chaufferies bois financées par le Fonds Chaleur
- Volume < 3 000 t de type M30
- Volume > 3 000 t de type M40
- Chaufferies approvisionnées en totalité ou en partie par une entreprise porteuse d'investissement
- Massifs forestiers ciblés au travers des actions N°2 et N°3 du projet





AMI Forêt Agir

- Les partenaires :
 - **FIBRA** avec 25 porteurs d'investissements privés (abatteuse, porteurs, broyeurs, têtes d'abattage ...)
 - **Les Experts Forestiers** pour l'amélioration des peuplements forestiers et la mobilisation de bois énergie
 - **FIBOIS Drôme Ardèche** pour une reconquête des espaces boisés à faible valeur économique vers une vraie forêt de production
 - **PEFC** pour développer la démarche de certification pour le bois énergie
 - **CRPF** pour créer
 - 10 ASLGF avec PSG _ regroupement de coupes et travaux _ desserte et dépôts
 - Une base de données avec mise en œuvre dynamique des PGS
- **Les objectifs :**
 - **5 000 ha de forêts certifiées supplémentaires avec document de gestion**
 - **80 à 120 000 m3 supplémentaires sur 3 ans**
- Les moyens :
 - 2 000 000 € sur les 4 M€ déposés (avec 1M€ en apport privé)





Orientations et perspectives

- Maintenir et développer la mobilisation
 - Engagement de la 2eme tranche du PPRDF pour 2016 – 2020
 - Développer les ventes collectives notamment par le catalogue de vente de bois
 - Création de structures locales de gestion groupée
- Améliorer les procédures pour la création des dessertes
 - En 2015, création d'un groupe de travail régional pour les études environnementales
 - Pour 2016 idem sur les procédures d'intérêt général (ASA DIG)
- Fédérer les structures de regroupement pour la mise en œuvre d'une gestion concertée
 - Maintien des moyens financiers pour le fonctionnement des Unions
 - Articulation de toutes ces structures de regroupement avec les Unions
 - Mutualisation de services (avance de trésorerie, comptabilité, assurance, appui technique ...)
 - Les résultats sont conditionnés au maintien des moyens d'animation
 - Les moyens d'animation sont conditionnés aux partenariats avec les territoires et l'APS





Conclusion

- Une dynamique réelle mais fragile
 - Financements annuels de plus en plus diversifiés
 - Impact de la loi NOTRe ?
 - Incertitudes sur la suite du PPRDF
 - Le CRPF RA fusionne avec l'Auvergne en janvier 2017
 - <https://www.youtube.com/watch?v=iMgnnY7lkw>
 - Des potentialités considérables
 - La mobilisation de bois d'œuvre
 - La lutte contre les émission CO2
 - La production de bois énergie
 - La reconnaissance des services rendus (eau, protection, loisirs, chasse, paysage ...)
- **Continuer à fédérer, regrouper, et à professionnaliser les producteurs et les offres (bois et services) pour profiter du formidable potentiel forestier local**

